



**Laurent Duciel**  
Délégué syndical central  
Force Ouvrière  
Tél. : 06 79 17 55 91

## **BILAN DES ACTIVITES DU COMITE D'ENTREPRISE**

### **FORMATION CE**

Seul le syndicat Force Ouvrière a vu son effectif au complet lors de la formation CE, cruciale et importante pour mener à bien toutes les tâches inévitables au fonctionnement du CE (défenses des salariés notamment en matière économique, dans l'organisation du travail et dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise...).

### **COMMISSIONS**

Deux commissions sur trois sont présidées et majoritairement représentées par FO :

- Force Ouvrière a activement participé à la Commission de Formation avec un bilan plus que positif, à savoir les dépenses légales de formation ont été doublées pour que tous les employés de l'entreprise soient formés pour être opérationnels sur toutes les nouvelles activités de l'entreprise.
- Force Ouvrière a activement participé à la Commission d'égalité professionnelle avec un très bon bilan, à savoir :
  - une augmentation significative de l'effectif féminin (de 20 employées nous sommes passés à 88 CDD et CDI compris),
  - une équité en terme de salaires (à travail égal salaire égal), a été respectée dans notre entreprise (voir bilan de la commission égalité professionnelle 2008, 2009, 2010).

### **COMPTES SOCIALE ET CULTUREL ET FONCTIONNEMENT**

Les comptes « social et culturel » et « fonctionnement » tenus par le trésorier Force Ouvrière, M. DUCIEL Laurent, ont été contrôlés et certifiés conforme par l'organisme de l'URSSAF pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010, et n'ont subi aucune pénalité. (voir PV du CE du 24 février 2011)

### **ACTIVITE SOCIALE ET CULTURELLE**

FO a œuvré pour la mise en place d'avantages substantiels suite à l'ouverture d'un site de billetterie promotionnel en ligne (CanalCE). Cette dépense étant prise entièrement sur le budget « fonctionnement » du CE. Intervenants du site Mrs Bontemps Kerkoudi et Duciel.

FO a œuvré pour la mise en place d'un bon d'achat « NOEL » de 120 € salarié et 30 € enfant de salarié de moins de 16 ans.

FO a œuvré pour la mise en place du bon d'achat « FETE DES MERES » de 40 € salarié en 2011.

FO a œuvré pour le déblocage d'une somme de 20 €/salarié pour un évènement annuel réunissant tous les salariés de chaque hub (apéritif dînatoire, sortie collective...).

\*Seul le syndicat Force Ouvrière a su par le biais de son DSC Laurent Duciel, maintenir une mobilisation de chaque instant depuis 4 ans dans toutes les instances représentatives du personnel.